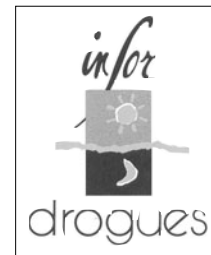


INFOR-DROGUES



« Estimer néfaste toute politique répressive à l'égard des jeunes usagers, Infor-Drogues entend y substituer une action d'information, d'éducation et d'aide » (1971).

Fondée en 1971, sur l'initiative de la Ligue des Familles, d'Infor-Jeunes, du Centre Antipoison, de la Ligue Nationale belge d'Hygiène mentale, du Service de Psychologie médicale de l'ULB et de personnalités du monde scientifique et social, l'asbl Infor-Drogues a été le premier centre d'aide et de prévention en matière de drogues ouvert en Communauté française.

De 1977 à 1980, l'association organise le premier service de prescription de méthadone en Communauté française et en 1983, elle met en place un centre de jour pour toxicomanes, l'Orée. En 1989, le service d'aide téléphonique est ouvert 24 heures/24.

Dès lors, l'association s'engage dans des actions de réduction des risques pour les usagers de drogues.

En 1990, l'association crée l'asbl EUROTOX avec Prospective Jeunesse et le Groupe d'Etude pour une Réforme de la médecine (GERM). Suite à la dissolution de ce dernier, Modus Vivendi rejoint l'asbl EUROTOX.

Les financements d'Infor-Drogues proviennent du Ministère de la Communauté française, d'une part via la Direction de la promotion de la santé (programme quinquennal) et d'autre part via la Direction de l'Education permanente. La Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale (programme quinquennal), l'ORBEM et le Maribel social interviennent également dans son financement.

Les missions

On peut retenir des missions d'Infor-Drogues, six grands axes : l'information, l'accueil, l'aide, la prévention, l'éducation permanente et la communication.

Ces missions sont assumées par différentes équipes, chacune des équipes assumant une ou plusieurs de ces missions.

Les équipes sont pluridisciplinaires, composées de professionnels : psychologues, assistants sociaux, licenciés en communication, en sciences politiques, etc., formés notamment au travail téléphonique, à la relation d'aide (différentes approches thérapeutiques), aux techniques d'information et de formation.

Les services

L'association propose cinq services pour concrétiser ses missions.

1. LA PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE 24H/24

Ce service de première ligne permet à toute personne (jeune, adulte, usager de drogues, proche d'usagers, professionnel) de parler et/ou poser des questions sur la problématique des usages de drogues dans l'anonymat et garantit le secret professionnel. Face aux craintes, peurs, honte et tabous, ce mode de communication représente un moyen souple et efficace, facilitant une première prise de contact.

Le public peut également interpeller l'association par écrit (courrier, fax ou courrier électronique). En 2001, l'organisme a enregistré un total de 6323 contacts, ce qui représente une augmentation de plus de 15% par rapport à l'année précédente.

En un an, le nombre d'usagers de

drogues qui ont contacté l'association a considérablement augmenté (+ 20%). Néanmoins, les demandes proviennent principalement de l'entourage (voir tableau 1).

Tableau 1 : Répartition et évolution du nombre de contacts en 2000 et 2001, en fonction du type de public.

Public	2000	2001	Evolution
usagers	972	1157	+19 %
entourage	2093	2264	+8,2 %
professionnels	691	759	+9,8 %
étudiants	443	468	+5,6 %
autres	1057	1412	+33,5 %
N.C.	231	263	+13,8 %
Total :	5487	6323	+15,2 %

Les demandes qui parviennent à la permanence téléphonique sont de différents ordres : information, écoute, échange et dialogue, conseils, aide, situations de crise, etc. Ces demandes peuvent aussi évoluer au cours de l'entretien. A la suite d'une question d'information, relative par exemple aux propriétés d'un produit, peut émerger une difficulté plus personnelle, en lien avec la consommation de l'appelant ou d'un de ses proches.

La «téléphonie sociale» est un dispositif qui s'intègre dans une démarche de prévention autant en termes de réduction de la demande que de réduction des risques et d'aide concrète aux personnes en difficulté. Selon la classification de santé publique, elle assure en même temps un rôle de prévention primaire, secondaire et tertiaire.

La permanence téléphonique remplit également une fonction d'observatoire social. A ce titre, elle contribue par exemple à la mise en place du «Système d'alerte précoce sur les nouvelles drogues de synthèse» (EWS : Early Warning System).

Ce système permet d'identifier rapidement l'émergence de nouveaux produits

psychotropes et de développer des politiques de réduction des risques liés à leurs consommations.

2. LE SERVICE DE CONSULTATIONS

Certaines demandes parvenant à la permanence téléphonique ou adressées d'emblée au service peuvent déboucher sur un travail de consultation d'aide ou d'accompagnement ponctuel ou à plus long terme (guidance psychosociale, accompagnement, psychothérapies). Les personnes – des usagers de drogues (cannabis, ecstasy, héroïne et/ou autres drogues) ou leur entourage – sont reçues individuellement, en couple ou en famille.

3. LE SERVICE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION

Outre la permanence téléphonique, les personnes qui le souhaitent peuvent également rencontrer un intervenant pour

une consultation d'information sur la thématique des usages de drogues en général ou sur un aspect plus particulier. Ceci peut s'effectuer en petits groupes.

Dans ce cadre, l'association offre à tout public (étudiant, parent, journaliste, usager, etc.) un service de documentation. Livres, articles, revues, vidéos et outils, sont collectés depuis la création de l'association et sont disponibles pour consultation et/ou prêt. Sur rendez-vous, le public peut bénéficier d'une aide à la recherche documentaire.

Le Service de documentation participe au «Réseau bruxellois des centres de documentation en santé» (voir fiche Sanomètre 42).

La création du site Internet d'Infor-Drogues offre un autre moyen d'accès à l'information. A l'heure actuelle, ce site contient notamment des informations relatives à la «Note politique du

Gouvernement fédéral relative à la problématique de la drogue», ainsi qu'une banque d'adresses utiles.

Selon les premières estimations, ce site constitue, à côté de la permanence téléphonique, un second outil très efficace de communication, d'information et d'échange avec le public.

4. LE SERVICE DE PRÉVENTION

Parmi les demandes qui parviennent à Infor-Drogues, certaines émanent de professionnels ou bénévoles des secteurs concernés (de l'enseignement, d'institutions éducatives, sociales, médicales, de mouvements de jeunesse, de clubs de sport, du secteur judiciaire, des transports en communs, des quartiers, etc.). Ces personnes ou institutions rencontrent dans leur pratique des situations d'usages de drogues impliquant des jeunes et/ou des adultes (voir graphique 1).

PHILOSOPHIE DE L'INSTITUTION EN MATIÈRE D'USAGES DE DROGUES

La logique consumériste de la société alimente le phénomène des usages de drogues

La société actuelle tend à privilégier l'avoir plutôt que l'être et à soumettre le bonheur des individus à l'acquisition de biens de consommation. Ces logiques participent au phénomène des usages de drogues et doivent de ce fait, pour Infor-Drogues, faire partie intégrante de toute approche préventive.

Usages de drogues, un univers pluriel

Sous l'appellation «drogues» se retrouvent autant des produits licites (alcool, tabac, médicaments, solvants, etc.) qu'illicites (cannabis, XTC, héroïne, etc.). La dangerosité de ces substances et la dépendance éventuelle qui peut s'y rattacher ne sont pas seulement fonction de leurs qualités intrinsèques, encore moins de leur statut légal. Tout comme avec d'autres produits tels que la télévision, les jeux d'argent ou vidéo, etc., ce qui est significatif c'est le rapport qu'entretient une personne avec un produit. Ainsi, tant pour les drogues licites qu'illicites, il existe une pluralité d'usages : occasionnel, régulier, problématique, dépendant, etc. Les différentes actions développées (prévention, réduction des risques, etc.) doivent prendre en compte la pluralité des usages, des usagers et des contextes.

Une société sans drogue est une utopie

Face à ce constat, Infor-Drogues se propose de soutenir les personnes qui ne sont pas encore engagées dans une consommation, mais aussi d'aider celles qui le sont déjà à mieux gérer leur consommation, la réduire ou l'abandonner. L'abstinence n'est donc pas visée à tout prix. En matière de santé publique, il est essentiel de promouvoir les mesures et comportements de réduction des risques liés aux consommations.

Se donner le temps de la réflexion pour construire des réponses adaptées

S'appuyant sur trente ans d'expérience, Infor-Drogues constate que les drogues et leurs usages restent encore aujourd'hui un sujet tabou qui génère souvent peur et angoisse, fascination et répulsion. Ces sentiments sont contre-productifs et font obstacle à une approche raisonnée et constructive de ce sujet.

Le centre développe des activités d'accueil, d'aide, d'information et de prévention pour les personnes concernées - de près ou de loin - par les usages de drogues. Ces espaces de parole et d'écoute doivent permettre à chacun de construire des réponses adaptées aux questions et situations qu'il rencontre.

Ainsi, pour chaque situation, il est important de prendre le temps et poser un regard sur la personne et la situation de manière globale et non centrée uniquement sur l'usage de produits psychotropes. En effet, les usages de drogues

ne peuvent être abordés sans prendre en compte la personne qui en use et le contexte dans lequel s'inscrit cet usage.

Dans cette optique, l'information sur les drogues est certes essentielle, mais non suffisante. L'objectif d'Infor-Drogues est de soutenir les personnes qui s'adressent à elle afin qu'elles puissent évoluer dans leur questionnement, développer une prise de conscience et un esprit critique, pour mieux comprendre et appréhender les phénomènes d'assuétudes et d'usages de psychotropes qui traversent notre société. Il s'agit que chacun puisse construire une position personnelle face à ces questions, en s'appuyant sur son expérience et ses ressources, afin de (re)devenir acteur et définir ses propres objectifs et possibilités d'actions.

PRINCIPES DE TRAVAIL

Infor-Drogues garantit l'anonymat et la confidentialité

Les demandes sont accueillies hors de tout jugement moral, dans le respect des convictions politiques, religieuses et confessionnelles de chacun.

Infor-Drogues est une association qui travaille dans le secteur psycho-médico-social et qui se démarque de toute approche sécuritaire de la problématique.

Afin de soutenir ces professionnels dans leur travail et leur réflexion, le Service de Prévention leur propose des activités qui s'inscrivent dans la philosophie de la promotion de la santé, c'est-à-dire qu'elles se basent sur :

- une approche globale de la santé qui ne se focalise pas sur l'objet «drogues»;
- une réflexion continue et des actions de prévention inscrites dans la durée;
- un travail avec les personnes-relais, en d'autres termes avec les adultes professionnels ou bénévoles naturellement en contact avec des jeunes ou d'autres adultes;
- un travail qui prend en compte la spécificité de chaque situation rencontrée (le contexte socioculturel, la spécificité de l'institution demandeuse, les acteurs impliqués et leurs missions, etc.);
- des actions intersectorielles et de participation communautaire.

La sensibilisation et la formation des personnes-relais permettent :

- de leur redonner confiance;
- que des référents existent au sein des collectifs/institutions et soient disponibles toute l'année (et pas seulement au moment d'une intervention extérieure);
- d'apporter des réponses et faire face, au quotidien, aux situations en lien avec les drogues;
- de toucher un public plus large (effet multiplicateur);
- d'atteindre un meilleur rapport coût-efficacité (efficience).

A partir de chaque demande, une phase d'échange et d'analyse permet de déterminer avec le demandeur la démarche la plus appropriée et d'adapter les contenus et modalités de travail en fonction de la situation et des questions particulières évoquées.

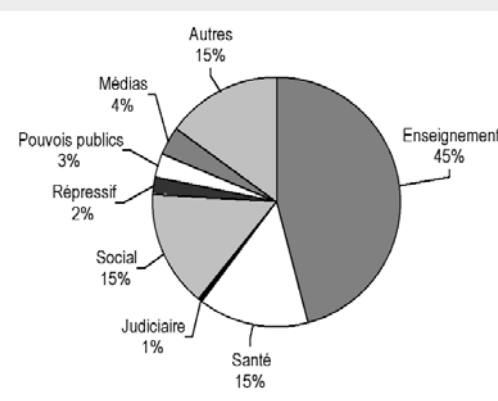
Les rencontres de sensibilisation et d'information

Sous ce terme, s'articulent deux types d'activités qui visent à initier une première réflexion sur la thématique de la prévention et des usages de drogues. Lorsque la demande émane d'un collectif (association de parents, institution, etc.), les rencontres se déroulent sous forme de conférences durant lesquelles un temps important est consacré à l'échange et aux questions. Si la deman-

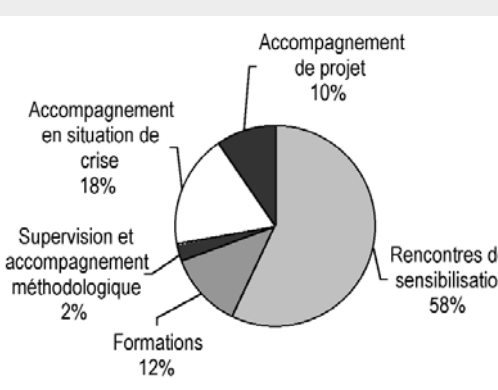
de est le fait d'un ou de quelques professionnels, les rencontres prennent alors la forme d'entretiens individuels ou de réunions de travail.

Afin de coller à l'actualité, certaines actions sont initiées par Infor-Drogues telles les Rencontres d'Idées en 2000-2001 sur le thème «Les directions d'école face aux drogues. Droits et devoirs de la communauté éducative», qui ont rassemblé quelques centaines de directeurs et responsables à Bruxelles et en Wallonie.

Graphique 1 : Répartition, en %, des demandes adressées à l'Equipe de prévention en fonction du secteur d'activité pour l'année 2001 (n=221).



Graphique 2 : Répartition, en %, des interventions en fonction du type d'activité, pour l'année 2001 (n=221).



Les formations

Les formations s'articulent autour d'exposés théoriques parcourant des thèmes relatifs aux usages de drogues (adolescence, législation, prévention, etc.) et d'analyses de situations concrètes rencontrées par les participants dans leur pratique.

En effet, des questions telles que «Comment aider? Comment parler des drogues? Que faire?» sont complexes et demandent à être réfléchies en lien avec

le contexte dans lequel elles se posent.

Les formations visent aussi à engager une réflexion (individuelle ou collective) sur le long terme en matière de prévention des assuétudes. Il s'agit de permettre aux professionnels de mieux circonscrire leur position individuelle – et éventuellement institutionnelle – à tenir par rapport au problème des usages de drogues et d'instaurer un dialogue adulte-adolescent au sein duquel les dimensions éducatives de base trouvent leur place.

Les formations rassemblent des personnes travaillant dans le même secteur ou la même institution et se déroulent sur 5 à 7 demi-journées ou 2 à 3 journées. Leurs contenus et durée sont fonction de la demande du public et du cadre de leur travail.

La supervision et l'accompagnement méthodologique

Au terme d'une formation, certaines personnes ou institutions éprouvent le besoin de continuer l'échange et la réflexion sur les usages de drogues et les questions connexes. Seule ou en petit groupe, le dispositif de supervision ou d'accompagnement méthodologique leur permet d'analyser les situations multiples et parfois difficiles qu'elles rencontrent dans leur pratique et de construire des points de repères pour l'action.

L'accompagnement en situation de crise

Certaines institutions confrontées à une situation difficile et parfois aiguë (consommation dans l'institution, trafic, intervention policière se heurtant au travail éducatif, etc.) font appel à l'Equipe de prévention. Avant d'envisager des mesures préventives à plus long terme, il s'agit dans un premier temps d'aider l'institution en ouvrant notamment un espace de réflexion afin de dégager des pistes à suivre face à la situation rencontrée.

L'accompagnement de projet

De la conception à l'évaluation, l'Equipe de prévention peut être une ressource pour les personnes ou les institutions désireuses de mettre sur pied un projet spécifique, que ce soit dans une classe, une école, un quartier, au sein d'une association ou d'une institution.

En 2001, le Service de prévention a reçu plus de 200 demandes indivi-

duelles ou collectives. Ces demandes ont donné lieu à près de 82 interventions directes.

Le graphique ci-dessus (graphique 2) montre comment ces interventions se répartissent en fonction du type d'activité. Il faut toutefois souligner que tant en terme de nombre de personnes touchées par ces interventions, qu'en terme de durée, les activités ne sont pas comparables entre elles (une activité de type «Rencontres de sensibilisation» peut tout aussi bien représenter un entretien individuel avec un professionnel qu'une conférence rassemblant plus de 100 participants et ayant nécessité plusieurs entretiens de préparation).

5. LES CAMPAGNES DE COMMUNICATION ET LES OUTILS D'INFORMATION

En trente ans, Infor-Drogues a développé une certaine expertise en matière de communication concernant la thématique «drogues».

L'institution réalise des campagnes de communication (tracts, affiches, cartes postales, etc.) à destination du grand public ou de publics particuliers.

Elle effectue un travail important vis-à-vis des médias, prend position sur des éléments relatifs à la thématique et réagit, si cela s'avère nécessaire, aux programmes et campagnes «anti-drogues» jugés contre-productifs en matière de santé, de démocratie et de citoyenneté.

L'association assure également une mission de diffusion de l'information par le biais de l'édition ou de la collaboration à la publication de brochures. Elle propose une brochure intitulée «Un autre regard sur les drogues» destinée aux adultes et aux jeunes. De plus, ce document a été conçu pour être utilisé comme outil pédagogique, tout comme l'éventail du matériel des campagnes de communication.

Autres activités développées par Infor-Drogues

LA RÉDUCTION DES RISQUES

Cette approche est intégrée au sein des différents services de l'institution. Outre sa participation au réseau de «Système d'alerte

précoce sur les nouvelles drogues de synthèse», Infor-Drogues est engagée dans divers projets du domaine de la réduction des risques en collaboration avec d'autres associations (Opérations Boule de neige, Festival de Dour, Sterifix, brochures d'information sur différents produits destinées aux usagers, etc.).

L'EXPERTISE

Forte de son expérience, Infor-Drogues est appelée à participer à différentes commissions et groupes de travail consacrés à des thématiques relatives à la santé et à diffuser ses acquis aux acteurs concernés.

Elle est de plus en plus sollicitée pour donner son avis à propos d'outils de prévention, d'affiches de sensibilisation, de projets et de programmes.

En 2001, l'association a été interpellée au titre d'expert pour une trentaine de projets.

LES PARTENARIATS

Infor-Drogues est en contact avec la plupart des organismes actifs dans le secteur des usages de drogues et toxicomanies (prévention et aide). Si nécessaire, une concertation s'organise avec les institutions concernées.

- Les Centres Locaux de Promotion de la Santé (CLPS) sont de précieux points de contact et de relais pour l'association.
- Parmi les lieux de concertation, Infor-Drogues est membre de la Fédération bruxelloise des Institutions pour Toxicomanes (FEDITO) et de la Concertation Toxicomanies Bruxelles (CTB).
- L'institution a également participé à Cannapistes, journée et démarche de réflexion organisées avec la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.
- Infor-Drogues est en contact avec des scientifiques et intervenants de nombreux pays. Elle a été membre fondateur de la Fondation Européenne des Services d'Aide Téléphonique «drogues» (FESAT), réseau dans lequel elle est toujours impliquée comme membre actif.

L'ÉVALUATION DES PRATIQUES

Depuis quelques années, le service de prévention a engagé une

réflexion sur l'évaluation et a construit différents outils (grilles, indicateurs, questionnaires, etc.). Dans le travail d'accompagnement de collectifs, l'évaluation qualitative et quantitative fait partie intégrante des interventions.

L'évaluation du travail de la permanence téléphonique fait l'objet d'un Bilan statistique annuel (nombre d'appels, nombre de demandes, âge des individus, type de demandes, etc). Depuis quelques années, l'organisme effectue également une analyse qualitative des éléments nouveaux ou interpellants survenus lors des appels téléphoniques.

Une évaluation quantitative du travail des consultations est menée; des outils sont en place pour garantir une certaine qualité de cette évaluation et, in fine, du travail futur.

Enfin, Infor-Drogues réalise des évaluations sommatives trisannuelles des modules de formation et des autres actions de prévention. ■

POUR EN SAVOIR PLUS...

ADRESSE :
Infor-Drogues asbl
19, rue du Marteau, 1000 Bruxelles
Permanence téléphonique :
02.227.52.52
Service de prévention :
02.227.52.61
Administration et secrétariat :
Tél.: 02.227.52.60
Fax : 02.219.27.25

COURRIER ÉLECTRONIQUE:
courrier@infor-drogues.be

SITE WEB :
<http://www.infor-drogues.be>

PERSONNE DE CONTACT :
Philippe Bastin, directeur
Azadeh Banai, prévention
Maurizio Ferrara, permanence et consultations
Antoine Boucher, communication

VOIR ÉGALEMENT LES FICHES
SANOMÈTRE SUIVANTES :

PROSPECTIVE JEUNESSE (n°42)
MODUS VIVENDI (n°44)
BIRN - Belgian Informations
REITOX Network (n°46)
CTB-ODB (n°47)

FICHE TECHNIQUE :

La prévention des drogues
en CFWB : fonctions (n°6)

ÉDITEUR RESPONSABLE : D. Piette. COMITÉ RÉDACTIONNEL : Ch. Bazelmans, D. Favresse, L. Kohn, A. Levêque, Ch. Lonfils, D. Piette. **SECRETARIAT DE RÉDACTION** : M. Gombert. Sauf mention contraire, les commentaires et implications sont de ULB-PROMES, Université Libre de Bruxelles, Ecole de Santé Publique, Unité de Promotion Education Santé (ULB-PROMES), route de Lennik 808, CP596, B-1070 Bruxelles. Tél.: +32.2.555.40.81. Fax : +32.2.555.40.49. E-mail : promes@ulb.ac.be. Publié avec l'aide du Ministère de la Santé de la Communauté française. **MISE EN PAGE** : Nathalie da Costa Maya, CDCS a.s.b.l. **COLLABORATION POUR LA DIFFUSION ET INFOS** : Anne-Sylvie Ladrinant et Spéciose Nibcasenge, CDCS a.s.b.l. (avec le soutien de l'ORBEM). **SITE INTERNET** : www.ulb.ac.be/esp/promes/sano.html

